

LA MISE EN PLACE DU DIALOGUE CONTINU ENTRE LES ACTEURS LOCAUX DU PATRIMOINE

Comité local UNESCO Bordeaux (CLUB) - **Bordeaux, France**

1. DESCRIPTIF

Depuis 2009, la Ville de Bordeaux dispose d'une instance consultative par la voie d'un comité qui vise à entretenir un dialogue structuré et régulier entre les porteurs de projets urbains (aménagement, architecture, espace public, infrastructures) et les acteurs du patrimoine (services de l'État, experts, associations, société civile). Son objectif est d'apprécier les projets de transformation architecturale ou urbaine élaborés pour répondre aux besoins contemporains au regard des exigences du patrimoine mondial, de partager les attributs de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) et d'orienter les projets afin qu'ils confortent – ou a minima ne dégradent pas – la VUE et améliorent l'habitabilité dans le centre historique.

2. CONTEXTE QUI A MOTIVÉ LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Après l'inscription de Bordeaux, port de la Lune sur la Liste du patrimoine mondial en 2007, l'impact sur la VUE de plusieurs projets structurants ont soulevé des interrogations et mis en question les modalités de communication avec le Centre du patrimoine mondial. La Ville a constaté la nécessité d'expliquer davantage les documents techniques pour mieux expliciter les projets au regard des attributs du bien et améliorer la communication et l'anticipation des alertes éventuelles.

3. DÉMARCHE SUIVIE / MÉTHODE

- **Composition** : Le CLUB compte sur la participation des services de l'État, l'Ordre des architectes, la Fédération française du paysage, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), les associations patrimoniales, les experts locaux, les représentants de quartiers (depuis 2014) et l'architecte-conseil de la Ville.
- **Gouvernance** : La coordination est assurée par l'équipe municipale en charge du patrimoine mondial. Les réunions sont régulières (mensuellement selon les périodes de l'année). L'avis du CLUB éclaire mais ne se substitue pas aux autorités décisionnelles.
- **Déroulement** : Les séances sont structurées à partir de la visite des sites, et des présentations suivies d'un débat. Le CLUB produit de fiches documentaires et comptes rendus diffusés aux acteurs concernés. Il utilise une grille de lecture rappelant les attributs de la VUE et leur articulation avec l'habitabilité pour une compréhension commune.



Place Stalingrad à Bordeaux

4. EFFETS ATTENDUS/IMMÉDIATS/MESURABLES

Effets attendus

- Renforcer durablement la gouvernance du bien par l'anticipation et la concertation.
- Assurer l'alignement entre conservation, projets et habitabilité.
- Développer une culture partagée des attributs de la VUE parmi les acteurs locaux.

Effets immédiats

- Désamorçage de conflits grâce à la médiation et aux discussions sur site.
- Amélioration de la qualité des projets, intégrant à la fois exigences patrimoniales et besoins d'usage.
- Meilleure communication institutionnelle, appuyée par des comptes rendus démontrant l'instruction et l'ajustement des projets.

Effets mesurables

- Économies financières majeures par la proposition de solutions alternatives et simplifications

5. CE QU'ON EN RETIENT

- Les démarches consultatives améliorent la qualité et l'acceptabilité des projets urbains par l'anticipation et la médiation.
- Le dialogue multi-acteurs favorise la conciliation entre conservation patrimoniale et habitabilité, en intégrant les usages et besoins des habitants, ainsi que les expertises techniques.

POUR PLUS D'INFORMATION :

<https://www.bordeaux.fr/>

